

Gouvernement du Québec

Décret 1247-2019, 18 décembre 2019

CONCERNANT la nomination de madame Line Drouin comme sous-ministre du ministère de la Justice

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Line Drouin, sous-ministre du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, administratrice d'État I, soit nommée sous-ministre du ministère de la Justice, au traitement annuel de 230 091 \$ à compter du 6 janvier 2020;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Line Drouin comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

71759

Gouvernement du Québec

Décret 1248-2019, 18 décembre 2019

CONCERNANT la nomination de monsieur Mario Gosselin comme sous-ministre du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Mario Gosselin, sous-ministre associé au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, administrateur d'État I, au traitement annuel de 217 033 \$ à compter du 6 janvier 2020;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à monsieur Mario Gosselin comme sous-ministre du niveau 3.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

71760

Gouvernement du Québec

Décret 1249-2019, 18 décembre 2019

CONCERNANT la nomination de monsieur Patrick Dubé comme sous-ministre du ministère des Transports

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Patrick Dubé, sous-ministre du ministère de la Famille, administrateur d'État I, soit nommé sous-ministre du ministère des Transports, au traitement annuel de 230 091 \$ à compter du 4 janvier 2020;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à monsieur Patrick Dubé comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

71761

Gouvernement du Québec

Décret 1250-2019, 18 décembre 2019

CONCERNANT la nomination de madame Julie Blackburn comme sous-ministre du ministère de la Famille

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Julie Blackburn, sous-ministre adjointe au ministère des Transports, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre du ministère de la Famille, administratrice d'État I, au traitement annuel de 217 033 \$ à compter du 4 janvier 2020;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Julie Blackburn comme sous-ministre du niveau 3.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

71762